

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE GUY MOQUET

Du jeudi 03 novembre 2016

Étaient présents:

M. COQUARD, Directeur

Les enseignants, Mmes BOUCHOT, GUILLOU, PASCUAL, DAUMONT, PROVOST, CASTELHANO, TOANEN, MESSINES, PARADIS-HADDAD, GONY, AYACHI, PICHAUT, HERCBERG et DUPONT
Ms COULON et CHEVILLON

Mme DELANNET, Maire-Adjointe déléguée à la vie scolaire

Mme CARRIERE, DGAS enfance, éducation, jeunesse

Les représentants élus des parents d'élèves, Mmes FROHLIN, MAZRI-BOUNIHI, COURAULT, DIALLO, LEBREUILLY, SOARES, MIGNAUD, GARNIER, JEAN, FONTAINE, VAUDABLE, COEURDEVEY et BEN HMIDA

M. SAMAMA

Selon l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés:

1-Règlement Intérieur

Après modification des paragraphes "suivi du travail scolaire" (ajout d'une précision concernant le livret numérique), "cantine" et "étude" (modalités d'inscription modifiées) le règlement intérieur de l'école, conforme à la circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2014, est voté à l'unanimité.

Il sera signé par tous, parents et enfants.

2-Effectif et Structure

L'école comporte 15 classes :

✧ 3 GS de Maternelle : 27/ 26/ 26 élèves

✧ 3 CP : 22/ 22 / 22 élèves

✧ 2 CE1: 29 / 28 élèves

✧ 2 CE2 : 29 / 28 élèves

✧ 2 CM1 : 26 / 24 élèves

✧ 2 CM2 : 31 / 30 élèves

✧ 1 CE1/CE2: 24 élèves

Au total, l'établissement accueille 394 élèves.

3-Coopérative scolaire: bilan financier

La coopérative scolaire constitue au plan juridique une section locale de l'association départementale OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) dont la présidente est Mme l'Inspectrice d'Académie.

Elle participe au projet éducatif.

Tout l'argent qui transite dans l'école est inscrit sur les registres de comptabilité de la coopérative.

Par décision du Conseil des Maîtres, chaque enseignant gère les fonds récoltés dans sa propre classe sous la responsabilité du mandataire. Ainsi, les fonds récoltés dans une classe servent aux enfants de cette classe.

La Commission de contrôle des Comptes donne quitus de la gestion après examen du compte-rendu financier statutaire. Le quitus est signé par 2 enseignants et 2 parents élus (Mme Mazri-Bounihi et M Samama en 2016)

Le total de l'actif est de 3253,75 € au 01/09/16

4-Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S. pour permettre aux équipes éducatives:

- de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours
- d'être prêtes à mettre en œuvre les directives des autorités

(B.O. n°3 du 30/05/2002 circulaire n° 2002/119 du 29/05/2002 relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)

objectifs du PPMS:

- assurer la sécurité des élèves et des personnels
- aider à gérer la crise dans l'école
- organiser la répartition des missions
- appliquer les directives des autorités

Le premier exercice annuel de simulation "attentat intrusion" aura lieu le 21 novembre et une information aux familles avec rappel des consignes sera distribuée à tous les élèves.

5-Enseignement de l'allemand

Un cours d'allemand, créneau de 45 minutes dispensé sur le temps scolaire, est proposé par le collège Watteau. Ce cours est assuré par madame Barandon-Vaz le lundi de 15h30 à 16h15 et concerne 19 élèves volontaires. Cet enseignement est de nature à être poursuivi en 6ème l'an prochain.

6-Portail familles:inscriptions périscolaires

Le portail famille, accessible sur le site Internet de la Ville, permet:

- de s'inscrire en ligne pour la plupart des prestations périscolaires, la restauration, l'étude et la garderie.
- de se désinscrire si nécessaire pendant une période donnée
- d'effectuer les paiements en ligne

En réponse aux demandes des parents, la Municipalité s'engage à faire preuve de souplesse et de compréhension au sujet de ce nouveau système d'inscription et de facturation.

7- Calendrier

Spectacle mettant en scène tous les élèves de l'école à la Scène Watteau le samedi 06 mai 2017

8- Travaux

Travaux effectués pendant les vacances d'été:

- remise en peinture et protection de la cage d'escalier de l'entrée principale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Directeur M. Coquard